L'Abeille de la Nouvelle-Orleans
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE, 18 AVRIL 1886.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

ON demande—Immédiatement de bonnes ouvrieres en robes, chez Mme LEONIE GEORGE 220 rue Royale. 17 avril—2f

ON demande, pour San Francisco, un ouvrier chocolatier de bonne pratique, ayant l'habitude du moulage et travail des bryoneaux. S'adresser à M. Victor Bere, 31 rue Bourbon. 17 avril—2f

A VENDRE.

A VENDRE—Une ferme à trois miles et demi (5 1/2 milles) au nord-ouest au dessus de Covington et à un mille du Mulberry Grove Hotel, contenant 160 acres de terre, dont 20 sont barrieres neuves et en partie cultivés. Les bâtisses consistent: 1° en une maison principale, contenant 4 chambres à coucher, plus un corridor au milieu et une grande galerie devant. 2° En une autre contenant une grande salle à manger et une chambre à coucher, cuisine, store-room. 3° Ecuries 40x20 pieds, etc. Enfoncire, arbres fruitiers: 30 pecaniers, pêchers, figuiers, vignes, etc. Toutes sortes d'instruments d'agriculture modernes, un charabane, un wagon, deux chevaux, deux vaches avec leurs veaux, etc. Le tout en bon état, à vendre avec ou sans meubles, stock, wagons, etc, au gre de l'acquereur. S'adresser sur les lieux ou à G. de C., 121 rue Dumaine, Nouvelle-Orleans. 18avril—1f

A vendre—Glacières et comptoirs assortis pour cafés et gazettes. S'adresser rue Conti No 12, A. DERMONS. 18avril—3f

A VENDRE—Magasin de livres, papeteries, articles de fantaisie faisant de bonnes affaires. S'adresser P. O. Box 2847. 18avril—1f

A vendre—Groserie avec buvette, située dans le deuxième district. S'adresser à MM. Smith Bros. & Co., 102 rue Poydras. 17avril—2f

A VENDRE—Un joli cottage, ayant 7 chambres, No 317 Villeré, près Esplanade. S'adresser à Mme Huard, No 19 rue St-Louis, de 3 h. à 5 h. P. M. 7av—10f

Etrennes. — Eaux de Tête
GUARANA
de GRIMAULT & Cie, Paris à Paris
Un seul paquet de cette poudre végétale et naturelle, delayée dans un peu d'eau sucrée, suffit pour faire disparaître les maux de tête, migraines ou névralgies les plus violents. Son action tonique lui donne une efficacité incontestable contre les coliques.
Dépôt à Paris, 8, rue Vivienne
ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES

PATE & SIROP
DE SÈVE DE PIN MARITIME
de LAGASSE, Pharmacien à Bordeaux.
Les personnes faibles de poitrine, celles atteintes de:
Toux — Rhumes — Grippes
Catarrhes — Bronchites
Enrouements
Extinction de voix — Asthme
sont certaines de trouver un soulagement rapide et guérison dans l'emploi des productes balsamiques du pin maritime concentrés dans le Sirop et la Pâte de Sève de Pin maritime de Lagasse.
Dépôt à Paris, 8, rue Vivienne
ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES

QUELQUES CONSEILS

POUR L'USAGE DES PILULES D'AYER.

AYERS PILLS

Doses — *Pour agir doucement sur les intestins, de 2 à 4 pilules; énergiquement, de 4 à 6 pilules. L'expérience seule peut décider de la dose dans chaque cas.*

Pour la Constipation, il n'y a pas de remede plus efficace que les PILULES D'AYER. Elles assurent les fonctions journalières des intestins et les remettent à leur état normal.

Pour Indigestion, ou Dyspepsie, les PILULES D'AYER sont guérison assurée.

Gastralgie, Perte d'Appétit, Estomac Chargé, Flatulences, Vertiges, Maux de Tête, Nausées, tous sont soulagés et guéris par les PILULES D'AYER.

Dans les Maladies du Foie, les Désordres Bilieux, et la Jaunisse, les PILULES D'AYER doivent être données en doses assez fortes pour stimuler le foie et les intestins, et déloger la constipation. Comme médecine du printemps pour purifier le sang, ces PILULES sont sans égales.

Les Vers, engendrés par l'état morbide des intestins, sont expulsées par ces PILULES.

Éruptions, Maladies de la Peau, Hémorroïdes, resultant de l'indigestion ou de la Constipation, sont guéries par l'usage des PILULES D'AYER.

Pour les Rhumes et Refroidissements, prenez les PILULES D'AYER pour ouvrir les pores, et calmer la fievre.

Pour la Diarrhée et la Dysenterie, causées par un froid subit, une nourriture indigeste, etc., etc., les PILULES D'AYER sont le vrai remède.

Les Rhumatismes, la Goutte, la Névralgie, et la Sciatique, souvent résultant de désordres digestifs, ou de refroidissements, disparaissent aussitôt la cause enlevée par l'usage des PILULES D'AYER.

Les Tumeurs, l'Hydropisie, les Douleurs des Reins, et autres désordres causés soit par débilité, soit par obstruction, sont guéris par les PILULES D'AYER.

La Suppression, et l'Écoulement Pénible des Menstrues, trouvent un remède sûr et toujours prêt dans les

Pilules d'Ayer.

On trouvera sur chaque boite des directions complètes et detaillées, en plusieurs langues.

PRÉPARÉES PAR LE

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

En vente chez tous les Pharmaciens.

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS,

BUREAUX 195 RUE GRAVIER.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent.

En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er Avril 1886.

Allemand Gabriel	Dégé Jean Pierre
Aonéille Cyrille Jean Marie	Dupcos Raymond
Bragaré Emile Mauricé Eugène	Escoubas Adolphe
Bartlendier Alexis	Espinasse Benjamin
Bourbon famille	Faure Jean Marie
Bolloud Charles	Feste Ernest
Clouzet Jean Marie et Alexandre	Freyssenet Jean Baptiste
Cassagne Gabriel	Frominié Mile
Castex Joseph	Hourné Jean
Cerrat Bernarde	Hauck Clem. Bierce
Couturier Mme née Lacaze	Mollard Antoine
Dodez Alexandre	Mourus Jean
Denier Gaspard	Mitre Jean
Dallest Jean Victor Madeleine	Pallaster Dominique
Drussel Michel famille	Porquier Mme
Danverqne Mme née Adelet Bernard	Rouard Hipp'e Jean Paul
Dugourd George	Taplaster Léon Joseph
Clé-Vialle	Tallarne Eusèbe Eugène

LETTRES.

Vaërin Pam	Quillot David
Bancart Clodomir	Rouillet
Kernan Louis	

M. TRUY,
Consul Suppléant Gérant.

Compagnies d'Assurances LIVERPOOL and LONDON and GLOBE

Sur-aux, coin des rues Gravier et Carondelet.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS

J. P. SCHROEDER, président.
NEWTON BUCKNER, A. DELVAILLE,
RODOLPH WOESTE.

Cette Compagnie a été fondée en 1836; a établi une succursale aux Etats-Unis en 1851, et est maintenant la plus grande Compagnie d'Assurances existant à l'ouest du monde.

L'exposé de la succursale aux Etats-Unis, le 30 juin 1885, est comme suit:

Actif	$4,407,800 24
Passif	2,670,383 44
Surplus	$1,737,416 75

Des risques contre l'incendie sont respectueusement sollicités. Le conseil de direction est pleinement autorisé à ajuster et à payer toutes les pertes en cette ville, mettant ainsi la Compagnie sur un pied d'égalité avec les meilleures compagnies locales incorporées en vertu des lois d'Etat.

HENRY V. ORDEN, secrétaire-résident.
JULES LOEWENSTEIN, assistant-secrétaire résident.
Y. LOW, deputé-assistant secrétaire résident.
12mo. 8h—1m—Ved.

PAR M. ANSELL.

CHAS DORHAUER vs. ses créanciers—M. Ansell, enchérisseur.—Bureau No 56 rue St-Charles.—En vertu d'un ordre de l'Hon. P. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, en date du 6 avril 1886 je procederai à la vente à l'encan de MERCREDI, 21 avril 1886 à 11 heures A. M., au local No 13 rue St-Charles, du stock de boucherie et installations que contient ledit magasin.
11avril—11,16,21

L.A.S.L.
Louisiana State Lottery Company

Rappelez-vous

Que cette loterie est la seule qui ait été votée et ratifiée par le peuple d'un Etat.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYÉS EN PLEIN.

GRANDE CHANCE —POUR— UNE FORTUNE!

Le Grand Tirage Mensuel

A $5 00

CLASSE E,

DE LA COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE

Aura lieu à la

NIle-Orléans, Lne.,

MARDI, 11 MAI 1886.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD,
DE LA LOUISIANE, ET DU
GEN. JUBAL A. EARLY,
DE LA VIRGINIE.

GROS LOT

$75,000

1,967 Lots, montant en tout à

$265,500.

Le tirage commencera positivement

A ONZE HEURES A. M.

— A —

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	25,000,	25,000
1 Lot de	10,000,	10,000
2 Lots de	6,000,	12,000
5 Lots de	2,000,	10,000
10 Lots de	1,000,	10,000
20 Lots de	500,	10,000
100 Lots de	200,	20,000
300 Lots de	100,	30,000
500 Lots de	50,	25,000
1,000 Lots de	25,	25,000
1,967 Lots se montant à		$265,500

PRIX D'APPROXIMATION:

9 Lots d'approximation de	$750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de	$75,000, soit	6,750
9 Lots d'approximation de	$500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de	$100,000, soit	4,500
9 Lots d'approximation de	$250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de	$10,000, soit	2,250

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, et en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de tous les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, change de New York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express à nos frais.

Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

P. O.

Adresser vos lettres enregistrées et faire mandats sur la poste (money orders payables à New Orleans National Bank, New Orleans, La.

LA MAISON
Ancienneement établie de
Louis Grunewald,
127 rue du Canal, et de 18 à 22 rue Baronne.

Annonce respectueusement à ses clients qu'elle a récemment fait des réductions considérables dans les prix de ses célèbres pianos et orgues, afin d'en faciliter l'achat aux acquéreurs les plus économes; et, avec l'espoir d'en beaucoup vendre, elle a conclu des engagements les plus favorables avec les premiers fabricants du monde, la mettant à même d'offrir des marchés au public, comme rarement il s'en présente. La maison possède dans le moment un vaste assortiment tous les genres faveris de pianos renommés dans le monde entier, STEINWAY, PLEYEL, KNABE, HERR, SOHMER, FISCHER, PEASE et les meilleures orgues telles que CLOUGH-WARREN, SCHONINGER. Elle a aussi plus de cent pianos d'occasion, de tous les fabricants, qui seront vendus à moitié de leur valeur pour du comptant payable mensuellement, afin de faire place pour les nouveaux pianos attendus.

MUSIQUE en feuilles et INSTRUMENTS de MUSIQUE de tous genres, en grand assortiment et aux prix les plus modiques.

CAHIERS, LIVRES de musique et tout qui est du genre. Soyez certain de visiter ce magasins avant d'acheter ailleurs; cela vous sera avantageux.

Louis Grunewald,
127 rue Canal, de 18 à 22 rue Baronne, N.O.
1er oct 85—1an

Mme A. HELIE,
AVEC
P. WERLEIN,
La première maison de
PIANOS ET DE MUSIQUES,
135 RUE DU CANAL.
19mars—1m

MERCHANTS, BANKERS AND MANUFACTURERS SHOULD READ
BRADSTREET'S
A WEEKLY JOURNAL OF TRADE, FINANCE AND PUBLIC ECONOMY.
Sixteen Pages Every Saturday.
Oftentimes Twenty Pages, Sometimes Twenty-four Pages
FIVE DOLLARS A YEAR.
THE BRADSTREET COMPANY.
Business Established 1849—Incorporated 1876.
CAPITAL AND SURPLUS, $1,400,000.
EXECUTIVE OFFICE:
279, 281, 283 BROADWAY, NEW YORK.
Merchants, Bankers, Manufacturers and others:
DEAR SIRS:—In addition to our Mercantile Agency Reports we are now publishing a weekly commercial and financial newspaper in our name of
"BRADSTREET'S."
This paper is of value and interest to observing business men, particularly merchants, bankers and manufacturers. It does not deal with credits or furnish ratings, but reports, reviews and discusses those matters, domestic and foreign, that have any bearing upon the business of this country. Reporting the crops in detail, investigating numerous industries, criticising various investment securities and reviewing the market for staple agricultural products, while the tariff, monetary, transportation, legal, bankruptcy, partnership and hundreds of other topics are also treated, not in the interest of political parties or geographical sections, but in the best interest of the business men of the whole country.
It is emphatically the business man's newspaper.
We solicit your subscription for one year at five dollars. Very truly yours,
THE BRADSTREET COMPANY.
SUBSCRIBE NOW FOR
BRADSTREET'S.
1er avril—

NOUVEAU STOCK.
PERSIENNES
Nouvellement reçues.
A. Brousseau Fils,
23 et 25 rue de Chartres.
TAPIS
Anglais et Américains aux plus bas prix.
CORTICONE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM.
Rideaux
Suisses, Nottingham, Madras et Turcomans
RIDEAUX PORTIERES ET TRINGLES.
NATTES DE CHINE
De toutes sortes et des dernieres nuances.
Le plus bel assortiment de Tapisserie et Étoffes pour Rideaux. 6oct—1an

AVIS LÉGAUX.

AVIS

Est par le présent donné qu'à la prochaine session de la législature, un acte sera présenté pour amender et décréter à nouveau la Section 7 de l'acte intitulé "Un acte pour concéder la Ville de la Nouvelle-Orléans le pouvoir au gouvernement et à l'administration de ses affaires; pour rappeler tous les actes contraires à ses stipulations, approuvé le 23 juin 1882."

Et pour amender et décréter à nouveau la Section 26 du dit acte, et pour rappeler les Sections 32 et 33 du dit acte; pour amender et décréter à nouveau la Section 35 du dit acte; et pour rappeler les Sections 37 et 43 du dit acte.

Le but et la portée du dit acte qui sera présenté à la législature, est de soustraire au contrôle des autorités municipales, du Conseil et des officiers municipaux de la ville, le drainage et le pavage de la Ville de la Nouvelle-Orléans, et de pourvoir aux moyens de paver et dessécher la Ville de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 16 avril 1886.
16 avril—1f par sem en 30 jours

Avis.

A tous ceux que cela peut concerner:—Avis est par le présent donné de l'intention de présenter à l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, à sa prochaine session, devant être tenue en la ville de Baton Rouge, en l'année 1886, "un projet de loi pour prévenir et interdire, de la part des chemins de fer, toute différence de prix (discrimination) dans leur tarif de frêt et de passage entre les différentes parties de cet Etat.

Nlle-Orléans, 13 avril, 1886.
15 avril—15,17,24—1,8, mai

Avis.

AVIS est par le présent donné de l'intention de présenter à la Législature de l'Etat de la Louisiane, à sa prochaine session, un projet de loi en faveur de Thomas H. Hunt et autres, leur accordant à eux, leurs successeurs et ayant droit, une charte ou privilège de loterie, avec tous les pouvoirs qui s'y rattachent, sous la raison sociale de "Louisiana and Shreveport Lottery Company." Le capital social sera d'un million de dollars, et les droits et privilèges de la société subsisteront jusqu'à l'année 1895, à moins qu'ils ne soient plus tôt abrogés à une élection générale d'Etat. La société sera tenue de verser à l'Etat un capital-actions de $100,000.

Nlle-Orléans, 16 avril 1886.
16avril—1f p. sem. pen. 30 j.

Avis

Est par le présent donné qu'à la prochaine session de la législature, un acte sera présenté pour amender et décréter à nouveau la Section 7 de l'acte intitulé "Un acte pour concéder la Ville de la Nouvelle-Orléans le pouvoir au gouvernement et à l'administration de ses affaires; pour rappeler tous les actes contraires à ses stipulations, approuvé le 23 juin 1882."

Et pour amender et décréter à nouveau la Section 26 du dit acte, et pour rappeler les Sections 32 et 33 du dit acte; pour amender et décréter à nouveau la Section 35 du dit acte; et pour rappeler les Sections 37 et 43 du dit acte.

Le but et la portée du dit acte qui sera présenté à la législature, est de soustraire au contrôle des autorités municipales, du Conseil et des officiers municipaux de la ville, le drainage et le pavage de la Ville de la Nouvelle-Orléans, et de pourvoir aux moyens de paver et dessécher la Ville de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 16 avril 1886.
16 avril—1f par sem en 30 jours

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un lot de terre de valeur dans le Deuxième District, avec les bâtisses et améliorations, connu comme le No 106 de la rue de Chartres.

Jas. R. Mitchell vs. Boston Shoe & Leather Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 14,652.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 18 mai 1886, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Chartres, Décatur, Conti et St. Louis, le dit lot est désigné par la lettre "D" de l'Ilet No 28 sur un plan annexé à un acte passé par devant E. G. Gottschalk, notaire en cette ville, le vingt-sixième jour d'octobre 1865, mesurant conformément au dit plan (un pied anglais) vingt pieds sept pouces de face à la rue de Chartres, cent cinquante pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne la plus courte, et cent vingt-huit pieds trois pouces et quatre lignes sur une première ligne de profondeur près de la rue Conti; plus et rétrécissant de quatre pieds sept pouces, et de là s'étendant sur une profondeur de vingt-deux pieds deux pouces sur la ligne du fond, sur quatre pieds de largeur; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné comme No 106 de la rue de Chartres, et tous les droits, voies privilèges et dépendances qui y appartiennent.

Etant la même propriété acquise par les défendeurs de James J. Carroll, conformément à un acte passé parde vant Jas. C. Pitot, notaire en cette ville, le huitième jour de mars 1883.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions:—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
15 avril—15,22,29—mai 6 13 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

John E. Breaux vs. Noel B. Phelps.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 17,035—En vertu d'un writ de saisie exécutoire à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 18 mai 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Magazine, Constance, Race et Robin, désigné par la lettre A sur un plan fait par H. Pilié, député-voyer de cette ville, le 31 mars 1875, dont une copie certifiée est annexée à un acte de vente de Daniel McKendrick à John Wilson, reçu devant Wm. J. Castell, notaire, le septième jour de juin de la même année. Le dit lot mesure vingt-huit pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Magazine, sur une profondeur de cent cinq pieds dix pouces et dix lignes, entre lignes parallèles, au pied américain; et étant la même propriété qui a été acquise par le défendeur de E. F. Stockmeyer, selon acte passé par devant Théo. Guyot, notaire, en date du 8 mars 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Au comptant un montant suffisant pour payer deux certaines hypothèques, maintenant dûes, et garantie par hypothèque sur la dite propriété, soit quinze cent cinquante dollars, avec 7 pour cent d'intérêt par an à partir du 25 février 1884 jusqu'à paiement final, et 5 pour cent sur le dit montant, principal et intérêt, d'honoraires d'exécution et frais de poursuites, huitaud trois dollars frais de copie de l'acte et les taxes dues sur la dite propriété; le tout dû et payable le 25 février 1887, date de maturité d'un certain billet à ordre de $775, aussi garanti par hypothèque sur la dite propriété en date du 23 février 1884, portant intérêt à raison de 7 pour cent par an à partir de la dite date jusqu'à parfait paiement.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
6 av—6 13 20 27 mai 4 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Groceries. Groceries. Groceries.

Cheval, wagon, etc., meubles de maison, et autres objets, une montre en or et chaîne, bijouterie, etc.

Succession de Antonio Crispen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 17,175—En vertu d'un ordre de vente en date du 12 avril 1886, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le JEUDI, 22 avril 1886, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Tout le contenu, installations, marchandises, etc., de la grocerie rue St-Bernard, près du marché St-Bernard, dans le Deuxième District de cette ville, ainsi que les meubles et objets qui s'y trouvent.

Ainsi un cheval, wagon, etc.

Une montre et chaîne, etc.

Le tout conformément à un inventaire déposé dans l'étude du greffier.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
17 avril—17 21 24 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles—Meubles de valeur—Meubles, etc.

Clara et Lebaubier vs. John Bartley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 16,210—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 28 avril 1886, à 1 heure 30 P. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un grand lot de meubles de valeur, objets divers, etc., que contient le local No 529 rue St Charles, le tout conformément à un inventaire déposé en son bureau dans l'affaire ci-dessus.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
17av—17,21,24,28.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente importante par le Shérif civil.

Une grande quantité de meubles de valeur, objets, etc., étant tout le contenu de l'hotel et pension connu comme

—GREGG HOUSE—

Au No 154 rue du Canal.

—AUSSI—

Tout le contenu de l'établissement de machines à coudre, consistant en machines nouvelles et de seconde main, huile à machines à coudre, aiguilles et vente installations, valeses, étagères ainsi qu'une machine à gaz, etc., et autres articles divers trop longs à énumérer.

Louis Grunewald vs. William Gregg.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No. 17,403—En vertu d'un writ de saisie provisoire à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 21 avril 1886, à 10 heures du matin, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tout et spécialement les meubles, propriété, objets, installations, etc., appartenant au défendeur et que contient le local loué à bail, No 154 rue du Canal, et les deux étages supérieurs (troisième et quatrième) du No 152 rue Canal, ainsi que le deuxième étage du dit local No 152 rue du Canal, occupé comme hotel et connu sous "Gregg House," ainsi que l'établissement de machines à coudre et toutes les propriétés du demandeur conformément à un inventaire déposé en son étude.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
17avril—17,18,19,20,21.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Groceries, Groceries, Cheval et Wagon, Comptes ouverts.

Adolphe W. Harper vs Ses Créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 17,404 — En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le JEUDI, 22 avril 1886, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot considérable de produits du pays et d'épiceries variés, vins, liqueurs, marchandises, installations, ustensiles, etc., que contient le local situé à l'angle nord-ouest des rues Remparts et Moïnomie, conformément à l'inventaire déposé dans son bureau.

Aussi, le même jour et au même endroit.

Un cheval et un wagon, etc.

Aussi, un lot de comptes-ouverts, conformément à la liste qui en a été dressée et enregistrée.

Conditions—Comptant, sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans,
et syndic provisoire dans cet affaire.
16 avril—16,17,18,19,20,21

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE pour la paroisse d'Orléans—Division "A"—Charles Dorhauer vs ses créanciers—No 17,187 division C.—Ordre de Cour—Que la cession des biens de Charles Dorhauer, juge de la cour civile et est, par le présent, acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant James Fahey, notaire en cette ville, LUNDI le 19me jour d'avril 1886, à 11 heures A. M., dans le but de nommer un syndic, et de voter pour ou contre la décharge du dit petitionnaire et qu'en outre les autres affaires qui pourraient venir devant eux, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et qu'Ernest Morel, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 16 mars 1886.
Signé: F. A. MONROE, juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
18mars—au 19 avril

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE pour la paroisse d'Orléans—No. 17,443—Division C.—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Pierre E. Sarrazin soit et est par le présent accepté par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit tenue et convoquée pardevant Charles Rolle, Esq., notaire en cette ville, le LUNDI, 19me jour d'avril 1886, à 11 heures A. M., à l'effet de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et pour nommer un syndic, et de voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 5 avril 1886.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme:
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
9 avril—3t en 10j

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Thos Murray vs. Hy. Givens.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans—No 9,892—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable T. R. Rozier, Juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre les rues St-Charles et Carondelet, le LUNDI, 19 avril 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. A. LOOBY,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. 9 avril—8,11,19

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

—DE—

Tout le matériel, toutes les installations, tout le contenu, tous les objets quelconque et emménagements

DE LA

NORTH, CENTRAL & SOUTH AMERICAN EXPOSITION,

SITUÉE SUR LES TERRAINS DU PARC SUPÉRIEUR, DANS LE SIXIÈME DISTRICT DE LA VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS, ET COMPRENAT

L'EDIFICE PRINCIPAL, MESURANT MILLE TROIS CENT SOIXANTE-DIX-HUIT PIEDS, SUR NEUF CENT CINQ PIEDS; LA BATISSE OU LE GOUVERNEMENT ET LES ETATS AVAIENT EXPOSÉ, MESURANT HUIT CENT QUATRE-VINGT-CINQ PIEDS, SUR CINQ CENT SOIXANTE-CINQ PIEDS; LA GALERIE DES ARTS, TOUT EN FER, MESURANT TROIS CENTS PIEDS, SUR CENT;

L'ANNEXE DES MACHINES, TOIT ET BAS COTÉS EN FER; BATISSE RÉSERVÉE AUX MACHINES A SCIE; LES HANGARS POUR LES CHAUDIÈRES A VAPEUR; HANGARS A BRIQUES; LES ÉCURIES; L'ANNEXE POUR LES WAGONS; LES BUREAUX POUR LA VENTE DES BILLETS, LES TOURNIQUETS, LA STATION DE SAUVETAGE DES ETATS-UNIS, LE DÉPOT DES MACHINES COMPRENANT LES POMPES A VAPEUR BOUILLOIRES, LES ARBRES DE COUCHES, POMPES, TUYAUX POUR L'EAU, POMPES A INCENDIE, FILTRES, ETC.

USINE A TRAVAILLER LE BOIS, ÉTABLISSEMENT POUR PRODUIRE LE FROID DANS LES ENTREPOTS, COTTAGE-ANNEXE, STATION DE POLICE.

COMPARTIMENT A CHAUDIERE (VAPEUR) DANS LE BATIMENT DU GOUVERNEMENT ET DES EXHIBITIONS D'ETAT, ENTREPOTS DE DOUANE, WHARF ET PLATEFORME SUR LE FLEUVE.

— AUSSI LE —

CHEMIN DE FER DE L'EXPOSITION.

— AUSSI —

UN GRAND ASSORTIMENT DE MEUBLES DE VALEUR, MEUBLES RICHES DE SALON; MEUBLES DE BUREAU, GRILLAGE ENVIRON NEUF MILLE CHAISES, ETC.

NOMBREUX OUVRAGES D'ART, ETC., ET D'AUTRES ARTICLES DE VALEUR, EMMÉNAGEMENTS, DIVERS, ETC., EN GRANDE QUANTITÉ ET DONT LE DÉNOMBREMENT SERAIT TROP LONG.

LE TOUT CONFORMÉMENT A L'INVENTAIRE DÉPOSÉ AU BUREAU DU SHÉRIF CIVIL.

DANS L'AFFAIRE DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE L'INDUSTRIE ET DU CENTENAIRE DU COTON.

CONTRE

L'EXPOSITION DE L'AMÉRIQUE DU NORD DU CENTRE ET DU SUD.—No. 17,366.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

EN VERTU D'UN ORDRE DE VENTE DU 9 avril 1886, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à l'entrée principale du Main Building de l'Exposition de l'Amérique du Nord, du Centre et du Sud, dans le terrain du Parc Supérieur, dans le Sixième District de la Nlle-Orléans,

TOUT L'ETABLISSEMENT, les emménagements et installations, tout le contenu du dit établissement, les marchandises, objets quelconques, etc., appartenant à la dite Exposition de l'Amérique du Nord, du Centre et du Sud, la défenderesse selon l'énumération partielle ci-dessous et selon le détail complet que renferme l'inventaire déposé dans mes bureaux.

Le tout saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
10 avril—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Célestine Marie Alexandrine Mayronne, femme, etc., vs. Louis Cesaire Lelireton, son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 10,987—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District, le JEUDI, 22 avril 1886, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

8 mules, 2 mulets, 6 chevaux, 8 camions, 8 jeux de harnais, etc., au local No 328 rue St-Philippe, entre Chartres et Johnson.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
17avril—17 21 24 29

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Thomas H. Hunt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 11,367—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par William Henderson, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les droits distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. MCGEEHAN, Greffier.
10 avril—10,14 18

Succession de Jules P. Sarrazin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 10,936—Division A. Attendu que feu Jules P. Sarrazin a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir